

Conseil local du Bourg 2
Représentants des parents d'élèves élus FCPE
rpe.ecolesdubourg@gmail.com

Mr Le Maire d'Aulnay sous Bois
Hôtel de Ville
93600 Aulnay sous Bois

Aulnay sous Bois, le 7 janvier 2019.

Objet : Projet de réhabilitation des écoles maternelle et élémentaire du bourg 2.

Monsieur le Maire,

L'ensemble des représentants de parents d'élèves élus des écoles du Bourg 2 et de la maternelle du Bourg s'unissent pour vous faire part de nos très vives inquiétudes concernant le projet de réhabilitation qui va voir le jour sur le groupe scolaire dès la prochaine rentrée.

Nous avons assisté à plusieurs réunions en mairie pour suivre l'avancée des réflexions sur ce projet. Nous avons été invités à donner notre avis, que nous vous résumons dans ce courrier. Il nous apparaît aujourd'hui que l'ensemble des remarques que nous avons pu formuler n'a pas été entendu.

A ce jour, aucun compte rendu ne nous a été adressé. Nous avons exprimé cette demande à de nombreuses reprises à Messieurs Touahria et Soumy en recevant la réponse orale que ce serait fait. A ce jour, aucune trace n'existe quant aux différents points que nous avons abordés et qui nous inquiètent vivement en tant que parents d'élèves. Il en va de la sécurité de nos enfants. Cette question ne peut pas être prise à la légère ! Le projet suit donc son cours dans toute sa démesure avec sa dangerosité et nous refusons que notre présence à ces réunions puisse être considérée comme un assentiment de notre part.

Nous tenons à exprimer notre refus de ce projet en l'état, pour les nombreuses raisons suivantes :

- La sécurité des élèves serait menacée par l'apparition d'un groupe d'immeuble intégrant des infrastructures pour le groupe scolaire. Dans un contexte Vigipirate avec une menace au plus haut, vous voulez intégrer des logements privés dans un même bâtiment que celui qui accueillera les élèves. Alors même que les élèves s'entraînent à se cacher dans les écoles en cas d'intrusion, que les véhicules ne peuvent stationner aux abords des écoles, que la vigilance doit être renforcée à l'entrée des établissements, ce projet multiplie les dangers et va complètement à l'encontre des mesures de sécurité que l'éducation nationale demande de prendre pour l'accueil des élèves. Il serait facile pour n'importe qui de mal intentionné de sauter une barrière pour s'introduire dans l'enceinte du groupe scolaire, de filmer les élèves à leur insu ou encore de lancer des projectiles dans la cour de l'école depuis une habitation (nous constatons chaque semaine la présence de seringues usagées et de nombreux tessons de bouteilles au bord du grillage de l'école). Ce projet expose d'avantage nos enfants à de multiples risques évidents et prévisibles !
- Nous refusons que nos enfants ne puissent pas bénéficier d'un enseignement de qualité à la faveur d'un projet immobilier. Les élèves vont devoir subir les innombrables nuisances sonores et matérielles sur une période de 22 mois de travaux et durant tous les jours de classe. La qualité des temps scolaires sera forcément affectée par les bruits, la poussière, les allées et venues des engins de chantier qui provoqueront de la fatigue et un manque de concentration évident. Nous en avons déjà fait l'expérience dans la cour de l'école avec les travaux du nouveau parking et le simple bruit d'un marteau piqueur. D'autant que les élèves de Petite Section doivent pouvoir bénéficier d'un temps de sieste de qualité l'après midi. Comment cela serait-ce possible dans de telles conditions ? Aux abords de l'école, nous pouvons constater tous les jours les difficultés de circulation et de stationnement causées par le chantier de l'angle de l'avenue de Mitry et du préfet Chaleil. Les camions stationnés en double file devant le chantier, la boue qui rend la chaussée glissante, les voies de circulation rétrécies, la poussière que les élèves vont respirer tous les jours, les grues qui seront hissées au dessus de la cour, la circulation bloquée qui rend la traversée des piétons très dangereuse, tout comme les plots de bétons positionnés en plein milieu des accès aux passages piétons, etc.
- Nous en faisons déjà l'expérience tous les jours. Malgré nos mises en gardes pendant les différents conseils d'école, rien n'a changé. Si ce n'est la suppression d'une personne pour aider les usagers à traverser. Cette situation est actuellement dangereuse pour tout le monde. Nous n'osons pas imaginer ce que ce sera avec ce nouveau chantier !
- La présence d'amiante décelée sur le chantier du parking, dont nous avons été informés tardivement. Les personnels municipaux chargés du dossier nous assurent que le nécessaire est fait. Nous ne pouvons nous contenter de cette réponse, surtout au regard de ce qui se passe actuellement aux abords de

l'école Paul Eluard. La ville a déjà subi par le passé de nombreux dommages liés à l'amiante. Comment se fait-il que des précautions extrêmes ne soient pas prises, notamment aux abords des écoles ? Nous avons le sentiment que nos enfants sont en danger au contact permanent avec ces substances et que rien n'est fait pour les protéger au maximum. Les réponses apportées ne nous rassurent pas. La confiance est rompue sur ce sujet.

- Les difficultés de fonctionnement des écoles durant la durée des travaux vont pénaliser l'ensemble des usagers, enfants, enseignants et parents.

Il est prévu que pendant la durée des travaux, l'entrée actuelle de l'école soit condamnée car elle sera inaccessible à cause du chantier. Bien que la réflexion soit encore ouverte sur ce sujet, aucune solution proposée ne pourra être réalisable.

Soit une entrée pour la maternelle au niveau du nouveau parking, à l'extrémité du groupe scolaire avec un accès par l'arrière de la cour de la maternelle en complément d'une entrée à l'opposé pour l'école élémentaire sur la rue Duclos : cette option n'est pas envisageable. Elle ne permettra pas aux parents de déposer un enfant en maternelle et un autre en élémentaire en moins de 10 minutes, temps imparti pour l'accueil des élèves.

Soit une seule entrée au niveau du portail de l'école élémentaire sur l'avenue Duclos pour les deux établissements : Impossible non plus d'envisager cette possibilité au vu du nombre des familles qui fréquentent les deux écoles chaque jour, notamment avec la proximité de l'avenue très passante. Le trottoir ne pourra jamais accueillir l'ensemble des usagers.

De plus, nous avons souligné en réunion que la circulation des agents communaux (qui n'est déjà pas assez sécurisée) allait être modifiée et allait entraîner des situations dangereuses : l'ouverture de la grille de la cour par le personnel livrant les repas dans la cantine provisoire préfabriquée. Tout comme la difficulté de surveiller correctement les accès aux moments des entrées et sorties, d'autant que la gardienne ne sera plus en fonction (son pavillon sera détruit). Il nous a été indiqué que des gardiens pourraient être positionnés sur l'école. Nous ne demandons qu'à le croire, mais sans grande conviction puisqu'au mois de décembre déjà, M. le directeur de la maternelle a dû réclamer un gardien à plusieurs reprises et que ce poste n'a pas été occupé pendant une semaine.

Nous espérons que vous comprendrez, Monsieur le Maire, nos nombreuses inquiétudes concernant ce projet. Nous avons en face de nous des élus qui ne tiennent pas leurs promesses alors qu'il en va de la sécurité des élèves et que les travaux n'ont pas encore débutés. Nous craignons de nombreux incidents, des dysfonctionnements plus ou moins graves qui vont considérablement pénaliser nos enfants, les conditions d'apprentissages et d'exercice des personnels et l'ensemble des usagers du groupe scolaire.

Vos élus nous ont annoncé que les projets de constructions votés par l'ancienne municipalité prévoyaient initialement 1200 logements sur l'axe Mitry-Princet, et que leur nombre a été réduit à 800 logements. Nous nous en félicitons. Mais où est la logique ? Si 1200 logements étaient prévus, cela signifie que des terrains étaient disponibles pour les accueillir ces 400 logements que vous avez supprimé. Dans ce cas, pourquoi maintenir une construction privée sur la parcelle du Bourg ! Avec tous les désagréments que cela entraîne, vous faites payer aux élèves Aulnaysiens le lourd poids de vos décisions.

L'ensemble des usagers du groupe scolaire doit être informé des mutations que vous envisagez pour l'accueil de nos enfants. Aussi, nous organiserons courant Janvier une réunion d'information à destination de tous les parents d'élèves de la maternelle et de l'élémentaire du Bourg 2. Nous vous demandons qu'un représentant de la municipalité soit présent afin de répondre à toutes les questions que les parents se poseront quant à l'avenir des nos enfants pendant la durée des travaux et après.

Nous espérons vivement que vous porterez, M. le maire, une attention toute particulière et bienveillante à nos inquiétudes, que vous serez en mesure d'apporter rapidement des réponses et des solutions concrètes à tous nos questionnements sur ce projet que nous ne pouvons cautionner en l'état.

Comptant sur toute l'attention que vous porterez à cette situation et dans l'attente de votre retour, nous vous adressons, M. le Maire, nos meilleurs vœux, une année synonyme d'ouverture, dans un esprit de dialogue et de respect.

Les représentants élus FCPE des écoles du Bourg 2 et Maternelle.